

Département
HAUT-RHIN

Arrondissement
ALTKIRCH

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 6 juillet 2026

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

14

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Etaient présents : **14**

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, BELZUNG Baptiste, FUTSCH Virginie, MEYER Christine, MEYER Thibaut, ALVES-MULLER Marina et GROETZ Damien.

Étaient absents : **5**

Excusés : DITNER Kevin, FOLTZER-ESTEVEES Anne, GEISS Agnès et PFLIEGER Jérémy

Non excusé : HEIM Antoine

Procurations : DITNER Kevin a donné procuration à MULLER Denis

FOLTZER-ESTEVEES Anne a donné procuration à DANGELSER Annaïck

PFLIEGER Jérémy a donné procuration à KELLER Yves

Délibération N°2026/34

Désignation des nouveaux membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Maire explique que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune « il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire et de six commissaires ». La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal doit dresser une liste de propositions comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants. Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la commune.

L'Administrateur général des finances publiques désignera sur cette liste de contribuables, les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants.

Sur proposition du Maire,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE la composition de la CCID, comme suit :

Membres titulaires

1	Madame	ANSELM	Corinne
2	Monsieur	BAILLY	Patrick
3	Monsieur	BELZUNG	André
4	Monsieur	BRUCHLEN	Martin
5	Madame	CHEC	Christine
6	Madame	FOLTZER ESTEVES	Anne
7	Madame	GEISS	Agnès
8	Monsieur	HERR	Benoît
9	Monsieur	MEYER	Jean-Paul
10	Monsieur	RECK	Mathieu
11	Monsieur	RUNSER	Hubert
12	Monsieur	STOFFEL	Paul

Membres suppléants

1	Madame	BUCHER	Nathalie
2	Monsieur	COURTOT	Robert
3	Monsieur	DIDIER	Alexandre
4	Monsieur	GUIDEMANN	Maxime
5	Monsieur	JAECKER	Jean-Luc
6	Monsieur	JELGER	André
7	Monsieur	JURASZKO	Louis
8	Monsieur	LINDECKER	Joël
9	Monsieur	MEYER	Jean-Luc
10	Monsieur	RODRIGUEZ	Manuel
11	Monsieur	SCHWINDENHAMMER	Gilles
12	Monsieur	WOLF	Benoît



Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 6 juillet 2026
Le Maire, Yves KELLER